

Sécurité de l'approvisionnement en gaz et conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel

2022/0090(COD) - 07/04/2022 - Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé par 516 voix pour, 25 contre et 15 abstentions, de **renvoyer la question à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles** sur la base de la proposition non modifiée de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2017/1938 du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel et le règlement (CE) n° 715/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel.

La décision a été adoptée en application de [l'article 59, paragraphe 4, quatrième alinéa](#), du règlement intérieur.